



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 décembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 décembre 2020 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

Les décisions suivantes ont été prises au cours de cette séance :

- Les tarifs des salles communales (salle des fêtes et salle des associations) ont été fixés pour l'année 2021. Les tarifs sont consultables sur le site www.chaunay.fr ou bien en mairie.
- Les tarifs des concessions cimetières ont été fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2021 :
 - ▶ concession trentenaire75 €/M2
 - ▶ concession cinquantenaire 85 €/M2
 - ▶ case de columbarium 15 ans 340 €
 - ▶ case de columbarium 30 ans 580 €
 - ▶ caverne concession trentenaire..... 530 €
 - ▶ caverne concession cinquantenaire 710 €.
- Le conseil municipal donne un avis favorable à la vente du lot n°17 du lotissement « les Grandes Vignes » à Mr et Mme Damien DEVERGE.
- Le conseil municipal émet un avis favorable au renouvellement de la convention relative à l'éclairage extérieur des espaces de loisirs et sportifs avec la SOREGIES, pour la période 2021/2024. La proposition « Option de base » a été retenue.
- Un avis favorable est émis au projet éolien de la Commune de ROM, concernant l'exploitation de 3 éoliennes par la SARL PARC EOLIEN DE LA VALLEE DU HAUT BAC.
- Le conseil municipal donne un avis favorable au devis établi par les Ets POITOU GRANIT pour la fourniture des plaques commémoratives des 25 soldats morts pour la France et non-inscrits sur le monument, ainsi que le remplacement de la plaque commémorative de Monsieur Marcel TEXIER située sur la façade de la maison du n°38 « Grande Rue » pour un montant de 1905 € TTC.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur différents biens aliénés.